La Fnac licencie deux salariés après “l’outrage au drapeau”

02/07/2010 à 12h44

Les employés qui avaient primé la photo d’un homme s’essuyant avec le drapeau lors d’un concours sont mis à la porte.

Dans l’affaire du « drapeau national outragé », les sanctions sont tombées sur les salariés de la Fnac qui avaient osé primer la photo du scandale dans le cadre d’un concours amateur. Deux licenciements, c’est le prix finalement estimé par les dirigeants du groupe pour clore le chapitre.

Petit rappel des faits : le 6 mars, la Fnac de Nice organise un concours photo amateur (les « marathons photo »), avec notamment pour thème le « politiquement incorrect ». Le cliché primé par le jury montre un homme s’essuyant les fesses avec le drapeau français.

Les Inrocks

(Merci à Dirty Harry)